

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, 1^{er} février 2023

Les douaniers dijonnais saisissent 289,56 kg d'herbe de cannabis

Samedi 28 janvier, les agents de la brigade de surveillance des douanes de Dijon contrôlent un ensemble routier immatriculé en Espagne sur l'A31, au niveau de l'aire de Gevrey-Chambertin.

Le conducteur, de nationalité roumaine, déclare transporter des fruits et légumes en provenance d'Espagne et à destination de l'Allemagne.

L'ouverture des portes palettes permet aux douaniers de découvrir 13 gros sacs contenant des sachets thermosoudés remplis d'herbe de cannabis. La fouille de la cabine révèle 21 sachets thermosoudés supplémentaires cachés sous la banquette du chauffeur, soit une saisie totale de 289,56 kg, pour une valeur estimée de 2 895 600 €.

L'infracteur a été jugé en comparution immédiate près le Tribunal judiciaire de Dijon mercredi 1^{er} février. Il a été condamné à 2 ans de prison avec maintien en détention et à une amende de 2 895 600 €.

La lutte contre le trafic de stupéfiant est l'une des missions prioritaires de la douane : au 31 juillet 2022, la douane a saisi près de 73 tonnes de stupéfiants dont 41,2 tonnes de cannabis.